

Concrétiser l'espoir

La réalisation des objectifs fixés dans la Convention d'Ottawa pose de redoutables défis : elle vise rien de moins que l'éradication de ces armes et la reconstruction des vies et des localités dévastées par leur utilisation. Il n'en demeure pas moins que la Convention sur l'interdiction des mines AP, et la coopération de tous les signataires, suscitent à ce jour le meilleur espoir de remédier à la crise et d'assurer un certain degré de sécurité à des millions de personnes.

Les repères décrits précédemment sont essentiels à la réalisation des objectifs énoncés dans

la Convention sur l'interdiction des mines AP et servent à encadrer le présent rapport. Nous rendons compte de l'éventail des programmes canadiens lancés en vertu du Fonds contre les mines terrestres en décrivant comment chacune des initiatives contribue à la réalisation de ces objectifs. Puisque l'action du Canada est intrinsèquement liée à la coordination de la lutte contre les mines terrestres à l'échelle mondiale, chaque section du présent rapport commence par un aperçu des progrès accomplis dans le monde grâce à ces mesures et situe les contributions du Canada dans leur contexte international.

Au travail dans les champs, province de Battambang (Cambodge). Cette terre, récemment remise en culture, se trouve à proximité d'un champ de mines.

Nic Dunlop/MAECI

